

Le Mariage Autrefois

1. Les mariages et les jours de la semaine.

Les tables des mariages, des communes de la région mon permis de remarquer que :

Très peu d'unions sont célébrées en fin de semaine. On renonce à convoler le vendredi et le samedi, jours « tristes » qui rappellent la passion du christ. Le dimanche jour du seigneur, est en principe réservé à la célébration du culte.

Le début de la semaine, du lundi au mercredi, apparaît comme la période privilégiée par nos ancêtres pour convoler en justes noces. Le mardi est jour de mariage. Il convient d'apporter une explication à cette distribution très particulière. C'est le jour le plus commode de tous ; la fête pourra être préparée à partir du dimanche et se poursuivre le lendemain, voire le surlendemain, sans être gênée par l'austère vendredi.

On perçoit déjà combien la contrainte religieuse oblige nos aïeux à se marier en début de semaine et tout particulièrement le mardi.

2. Les mariages et les saisons : Toujours au vue des tables des mariages, nous constatons que :

*Les unions sont exceptionnelles en mars et décembre.

*Les mois de janvier, février et novembre voient nos ruraux « se précipiter » à l'église.

*Un « creux d'été » se dessine en août et septembre .

*Une reprise des mariages s'amorce au printemps et juste avant les moissons.

Deux critères essentiels contribuent à expliquer cette répartition très inégale des mariages au fil des années : la contrainte religieuse et la contrainte économique.

*La contrainte religieuse : s'impose, l'église interdit, sauf dispense, tout mariage pendant l'avent (1) « en gros le mois de décembre » et le carême (2) « qui correspond surtout au mois de mars, avec des variations en fonction de la date de pâques ». c'est pourquoi, les mois situés entre l'avent et le carême, janvier et février, connaissent une très forte nuptialité, ainsi que novembre qui précède l'avent.

*La contrainte économique : le « creux d'été » constaté est une autre constante remarquable du monde rural. Avec ce rythme saisonnier nous percevons la contrainte que représente la période des moissons « très peu de cultivateurs convolent pendant cette période, vers le mois d'août, voire en septembre au nord de la France ou la moissons et plus tardive ».il ne faut pas négliger que nos aïeux cultivaient l'oeillette (3) dont la récolte avait lieu après celle des céréales.

Après une période de pénitence, avril, mai et juin affichent une reprise des unions qui culmine en juillet juste avant la moisson qui réclame des bras « a noter que mai, mois de Marie n'est pas considéré sous l'ancien régime comme néfaste à la célébration des mariages, le rejet du mois de mai n'est apparu qu'au cours du 19^{ème} siècle ».

3. Définitions

*Avent : période de quatre semaines de l'année liturgique, qui précède et prépare la fête de Noël.

*Carême : temps de pénitence consacré par les églises chrétiennes, à la préparation de pâques et s'étendant du mercredi des cendres au jeudi saint, soit 40 jours (jeûne observé pendant cette période)

*Oeillette : pavot somnifère cultivé pour ses graines dont on tire une huile comestible.

4. Quelques remarques sur le choix du jour et du mois des mariages :

Il m'a semblé intéressant de relever, pour quelques villages du Pas-de-Calais, (pour la période de la fin 17^{ème} à la fin du 18^{ème} siècle), le jour de la semaine et le mois choisis de préférence pour cette cérémonie.

L'étude porte sur les villages de :

- Bois-Jean : sur la période de 1686 à 1794 (363 mariages)
- Groffliers : sur la période de 1694 à 1790 (369 mariages)
- Maintenay : sur la période de 1692 à 1801 (223 mariages)
- Waben : sur la période de 1680 à 1792 (510 mariages)
- Buire-le-Sec : sur la période de 1680 à 1792 (605 mariages)

Mouvement journalier des actes

Villages	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Total
Bois-Jean	24	203	26	17	9	74	10	363
Groffliers	45	210	35	27	13	28	11	369
Maintenay	19	129	28	9	10	21	7	223
Waben	61	279	59	41	13	40	17	510
Buire-le-sec	68	293	51	21	8	153	11	605
Total	217	1114	199	115	53	316	56	2070

Mouvement mensuel des actes

Villages	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aoû	Sept	Oct	Nov	Déc	total
Bois-Jean	23	62	4	21	38	39	45	14	8	31	70	8	363
Groffliers	33	52	6	24	26	30	42	26	15	25	80	10	369
Maintenay	33	32	7	16	17	19	30	6	14	21	24	4	223
Waben	56	76	16	30	60	30	62	20	28	32	96	4	510
Buire-le-sec	74	93	12	30	47	55	82	19	15	50	117	11	605
Total	219	315	45	121	188	173	261	85	80	159	387	37	2070

Au vue de ces deux tableaux on s'aperçoit que plus de la moitié des mariages ont lieu le Mardi et que la préférence est donnée aux mois de Novembre et Février.